

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres	
en exercice :	12
présents :	7
votants :	10
ayants donné procuration :	3
absents excusés :	3
absentes :	2
exclus :	0

Date de la convocation	
27 septembre 2024	

Date d'affichage	
08 octobre 2024	

<u>Objet de la délibération</u>	
Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juillet 2024	

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 34/2024**

Séance du 04 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le quatre octobre à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA.**Etaient absentes** : Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS**Etaient représentés** : Hakima KOCH, Jean-Marc ETIENNEY et Damien LOCATELLI

Procurations données :

- de Hakima KOCH à Janine BARTEL
- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2024 a été établi et transmis aux membres du Conseil Municipal.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 juillet 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Robert PERSONENI



Le Maire,
Christian QUENOT




Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification